

DELIBERATION N°2024-25_090
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 27 mars 2025

8. Offre de formation :

8.1 UEL stage complémentaire

La délibération étant présentée pour DECISION

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 11 Membres représentés : 11 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
--	--

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent l'ouverture d'une UEL stage complémentaire premier cycle (cursus Licence).

Besançon, le 27 mars 2025

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
- UEL Stage complémentaire

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

Intitulé de l'UCL	Stage complémentaire premier cycle (cursus Licence)
Responsable de l'UCL	Coordination Sophie PESEUX
Email responsable coordination de l'UCL	sophie.peseux@univ-fcomte.fr copie marine.pascoet@univ-fcomte.fr
Public visé	Cette UE s'adresse aux étudiants de premier cycle qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits, qui ont déjà mobilisé l'UE libre Stage, et qui pour des <u>raisons particulières</u> souhaitent réaliser un second stage dans leur cursus. NB : les dossiers seront étudiés au cas par cas
Accès / Pré requis	L'étudiant devra avant le 09 juin 2025 - présenter une lettre de l'organisme d'accueil précisant la volonté d'accueil de l'étudiant et les dates du stage - présenter une lettre d'accord d'un enseignant référent de l'UFC appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction d'enseignant référent et de la qualité de l'étudiant - rédiger une lettre de motivation - remplir le formulaire d'inscription Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE vient compléter l'UE libre stage premier cycle (cursus Licence). Elle ne peut être suivie qu'une seule fois durant le diplôme. L'UE Stage complémentaire ne peut pas être réalisée sur la même année universitaire que l'UE libre stage. Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble des documents est obligatoire (l'envoi seul du formulaire d'inscription est insuffisant). Le dossier doit être validé par l'enseignant référent et envoyé au responsable de l'UCL dans un délai acceptable compte tenu de la date de début de stage.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UCL	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
Lieu où se déroule l'UCL	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum sur les mêmes missions.
Horaires de l'UCL	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
Descriptif du contenu	Objectifs : Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. Compétences à acquérir en termes de connaissances : Connaître l'organisation d'une structure Acquérir de la méthodologie de travail Réfléchir à son orientation professionnelle Améliorer son autonomie Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail, rédaction du rapport

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				La durée du stage est comprise entre 4 semaines (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum)
				< 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié)
				A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'Université de Franche-Comté.</p> <p><u>Le stage s'effectuera obligatoirement en dehors des horaires de la formation.</u></p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le responsable du service scolarité de la composante, la structure d'accueil, l'enseignant référant et le tuteur de stage. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application ESUPstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%) - La réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autres, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%). <p>La date de rendu du rapport avec le tuteur universitaire qui évaluera le rapport.</p> <p>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 30 août 2025.</p>
<p>Modalités de validation</p> <p><i>L'UCL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UCL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués</p> <p>Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil (Sur demande auprès de la scolarité de la composante d'origine) - les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme - la validation de l'UCL stage complémentaire ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale et ne donne pas lieu à l'attribution d'ECTS.